

A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 728

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

venir, de Suisse-allemande comme de Suisse romande, entourer nos invitées qui nous apporteront de l'étranger le fruit de leurs expériences. Nous enverrons un programme détaillé, avec indication des prix de séjour, à toutes celles qui en feront la demande avant le 8 avril à Mme Jeannot, 40, avenue de Rumine, Lausanne.

L'Alliance est conviée à prendre part à la première conférence d'après-guerre du Conseil International des Femmes, qui aura lieu à Philadelphie (U.S.A.) du 5 au 12 septembre 1947. Vu l'importance de ces congrès, où une nouvelle présidente internationale sera élue, l'Alliance désireait y être représentée par plusieurs déléguées, mais notre caisse n'est pas en mesure d'accorder de subvention, au coût du voyage qui, séjour compris, s'élève approximativement à 4000-5000 frs par avion et à 3000-4000 frs par bateau Ile classe. Nous prions les présidentes de nos sociétés et les membres de nos commissions d'examiner la possibilité de se rendre à Philadelphie et de nous envoyer au plus tôt leurs propositions.

Nous signalons à nos sociétés romandes une demande du «Village Pestalozzi» qui désire recevoir des livres et chansons en français pour enfants de 4 à 14 ans. Adresse: Frl. Liehr, Müller-Friedbergstrasse 28, St-Gall.

La société de cautionnement SAFFA nous a adressé le prospectus du «Livret d'épargne pour trousseau» qu'elle lance, d'entente avec la Banque Populaire Suisse; cette dernière donnera tous renseignements sur cette initiative que nous recommandons chaleureusement à votre attention, comme un moyen efficace de lutte contre les ventes à tempérament.

Vous trouverez ci-jointe une page qui doit être encartée dans le 45e rapport de l'Alliance, où elle avait été omise par erreur.

Recevez, Mesdames et chères alliées, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La présidente: A. Jeannot.
La secrétaire: M. Cuenod.



Beaux-Arts

Exposition A. Silvestre

Galerie Léopold Robert - Neuchâtel.

Il est des esprits chagrins qui croient qu'à Genève, il n'y a que du brouillard et de la bise. On est bien convaincu du contraire en pénétrant dans la radieuse exposition du peintre Silvestre. D'Yvoire à Versoix, le lac rayonne sous un ciel de lumière; les rives offrent des paysages de fleurs et de verdure où chantent les oppositions de tons. Une vieille route s'enfonçait entre des feuillages sans éclat dont la perspective conduisait soudain à une tache éclatante de chaude lumière en accord avec le ciel d'un beau soir d'été. Tout cela est le pays des environs de Genève, avec son charme très particulier, sa douceur, sa discrète richesse. Peu de peintres

Comment lutter contre la vente à tempérament

Qui n'a pas eu déjà à s'occuper de ce problème, difficile entre tous? Les bureaux d'assistance et de renseignements financiers le connaissent bien: jeunes couples qui non seulement achètent leur mobilier à crédit mais empruntent encore le premier acompte qu'ils devront verser comptant, épouse qui n'ose pas avouer à son conjoint que son trousseau n'est pas encore payé, époux qui, après le mariage seulement, déclare devoir soustraire à son salaire les versements mensuels pour les meubles; tous deux sont de bonne foi, ils pensent pouvoir s'acquitter régulièrement de leurs engagements. Ils n'ont pas un instant prévu que leur situation pouvait changer, la maladie, les pertes éventuelles de salaire, l'arrivée des enfants risquent de déséquilibrer dangereusement leur maigre budget. Les versements arriérés s'ajoutent, mois après mois; afin d'éviter des difficultés avec le fournisseur, on essaiera de se procurer de l'argent à une autre source et l'on s'endettera toujours plus. L'atmosphère du foyer devient irrespirable, heureux encore si les meubles ne finissent pas par être saisis, entraînant la perte des versements effectués.

En 1943 et 1944 Fr. 4.800.000.— dont deux millions utilisés pour le mobilier d'usage privé (machines à coudre et radios non compris) étaient portés au registre des pactes de réserve de la propriété, de la commune de Berne. Si l'on songe que tous les achats à crédits ne sont pas inscrits au dit registre, il est facile d'évaluer approximativement les achats faits de cette façon dans toute la Suisse.

Mieux vaut prévoir que guérir! C'est pour-

La responsabilité des mamans

Ce n'est pas seulement la femme célibataire qui est désavantagée par le statut civique de la femme suisse, mais la femme mariée se trouve souvent dans un grand embarras.

Une législation qui, en vue du taux avantageux de l'impôt progressif, accumule sans distinction les gains des deux époux, prive la femme qui travaille de la libre disposition de son gain. Comment changer cela? Tant que le fisc y trouvera son avantage, il est évident qu'aucune voix d'équité ne saurait se faire entendre. Il faut donc commencer par changer les dispositions fiscales de la loi... Et qui les changera, si les femmes n'ont pas le droit de vote? Les suffragistes voient dans ce problème, qui est au cœur de notre vie économique et familiale, une nouvelle urgence de leurs réclamations. Elles n'ont pas tort. Pourtant, je crois que les femmes mariées ont déjà en mains une arme naturelle, une arme moins dangereuse et plus efficace que toutes les luttes électorales, quoique moins directe, et que, cette arme, elles doivent apprendre à s'en servir avec sagacité.

Ce sont les mères qui forment le caractère de leurs enfants et qui — souvent bien inconsciemment — leur inculquent toutes leurs premières notions. Si, chez nous, les hommes ont un certain mépris de la femme, un besoin parfois risible de «jouer à l'homme», c'est que, dès l'enfance, ils ont entendu leurs mamans dire, sans d'ailleurs y attacher d'importance: «Ne pleure pas, c'est bon pour les filles; rappelle-toi que tu es un homme. Sans doute, tu peux sortir, ta sœur m'aidera à peler les légumes... etc.»

Sans doute, il y a une conception de la dignité de l'homme, de sa responsabilité envers la famille, de son rôle de père, qui fait appel à la plus grande noblesse de caractère, une conception qu'il ne faudrait pas avilir dans le but ridicule d'obtenir une théorie égalité des sexes. Il ne faut pas oublier qu'une certaine attitude de l'homme «qui veut tout tenir dans sa main» s'accompagne souvent du plus grand dévouement.

Mais enfin, les jeunes mamans ne devraient-elles pas être averties des dangers inhérents



Cliché Mouvement Féministe

— Va, Michel, tu peux sortir, ta sœur m'aidera à peler les légumes...

au maintien de nos traditions patriarcales dans une civilisation qui, d'autre part, exige de la part des femmes toutes sortes d'activités et de prestations nouvelles. La jeune mère, qui trouve dur que son mari ne la tienne pas au courant des finances familiales et la traite en enfant mineure pour tout ce qui concerne les affaires d'argent et les démarches officielles, ne devrait-elle pas s'étudier scrupuleusement à élever avec équité ses garçons et ses filles? Ne devrait-elle pas chercher à éveiller chez les premiers, non le désir de protéger leurs sœurs et d'être admiré par elles, mais un sentiment de respect pour le travail et l'indépendance de celles-ci. Des jeunes gens accoutumés dès l'enfance à de tels sentiments seront frappés par ce qu'il y a de peu intelligent dans certaines dispositions de nos lois, et ils seront les premiers à réclamer pour leurs épouses et leurs sœurs l'égalité des droits civiques et la libre disposition de leurs avoirs.

M. G. M.

L'ou évoqué avec une sûreté et une variété aussi pleine de maîtrise. Il est à souhaiter que d'autres villes que Neuchâtel abritent cette belle collection.

Nanette Genoud

Pendant quinze jours en mars, Nanette Genoud a exposé, dans son atelier à Lausanne, ses dernières œuvres, rapportées de Provence, paysages lumineux de terre brûlée, d'oliviers tordus, toute la Provence blonde. Point du tout dépayssés dans ce Midi, il y avait quelques toiles peintes en Valais, vibrantes de lumière aussi, et bien loin de ce Valais conventionnel et pittoresque dont des peintres ont abusé jusqu'à nous lasser.

Nanette Genoud aborde tous les genres avec une égale virtuosité, une habileté sûre d'elle-même et un talent qui va s'amplifiant et se mûrissant. Preuve en sont ces deux tableaux inspirés par les événements de 1940 et de 1945, qu'on

pourrait intituler: «Cauchemar», «Délivrance» qu'on peut traduire selon son penchant, mais qui sont avant tout, pour l'amateur de peinture, deux admirables symphonies d'un rouge profond et tragique.

S. B.

A propos de la votation du 8 mars on a pu lire cet entrefilet:

Appel aux femmes neuchâteloises:

Femmes neuchâteloises, vous êtes les premières à être durement frappées par la pénurie de logements. Faites voter vos maris, vos frères vos fils, vos fiancés. Faites-les voter «OUI»; qu'ils votent «OUI», surtout pour vous.

Il paraît qu'aujourd'hui, les hommes n'éprouvent aucune honte à se déclarer sous la paupérisse de leur épouse. Ne feraient-ils pas mieux de conserver leur dignité humaine, et de reconnaître aux femmes — qu'ils n'ont d'ailleurs jamais exonérées d'impôts — l'exercice complet de leurs droits civiques?

Marianne Gagnebin.



GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE
Calicoes
Angle Rue Verdaïne
La Maison des bonnes qualités

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR-BOYS
Louis KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Lettre

de la Commission féminine genevoise du Parti Suisse du Travail

Au Conseil fédéral

Monsieur le président et Messieurs les conseillers fédéraux,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Commission féminine genevoise du Parti suisse du Travail proteste vivement contre le fait que vous avez cru devoir intervenir en faveur de Carmen Mory.

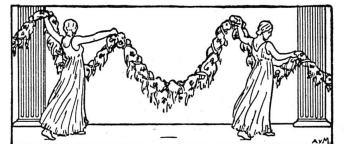
En effet, cette femme a été condamnée à mort par un tribunal militaire allié selon une procédure qui donne toutes garanties aux accusés. Il nous apparaît qu'il n'appartenait pas à un gouvernement d'intervenir de toute son autorité en faveur d'une criminelle dont les actes soulèvent l'indignation et réclament une punition exemplaire.

Votre intervention est d'autant plus regrettable que vous n'avez jamais entrepris de démarches en faveur des citoyens suisses qui, de par leur activité antifasciste furent les victimes des chefs d'un Carmen Mory et subirent dans les camps de concentration les souffrances que vous connaissez. Ils souffraient pourtant, et souvent mouraient, pour la défense des principes démocratiques chers au cœur de tous les Suisses. Et le peuple suisse tout entier vous aurait approuvés de tenter de les soustraire à leur effroyable sort.

Nous protestons donc contre le geste que que vous avez fait et pensons en outre qu'il n'est pas de ceux qui amèneront à la Suisse le respect de tous les hommes épris de justice et de liberté dans le monde.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les conseillers fédéraux, l'assurance de notre parfaite considération.

La Commission féminine genevoise du Parti suisse du Travail.



A travers les Sociétés

Le problème des Vacances au Centre de Liaison

C'est le lundi 24 mars, que le Centre de liaison des Associations féminines genevoises tenait son Assemblée générale dans le local de l'Union des femmes. Sa présidente, Mme Ch. Gautier, releva l'activité fort diverse de son comité pendant l'année écoulée et annonça à cette occasion, la création, au sein du comité, d'une commission sociale, chargée de mettre en route les actions d'entraide que le Centre se trouve souvent sollicité d'entreprendre, notamment sur le plan national. Lorsque l'occasion se présentera, cette commission se mettra aussitôt à l'œuvre et demandera l'appui des associations intéressées. Par ce moyen, l'action du Centre de liaison gagnera en rapidité et en

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Éléance
5 % d'escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

N'oubliez pas que c'est chez Hirt
4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. Tél. 5.01.60

Tout pour économiser LE GAZ
Cuisinières et réchauds derniers modèles
Automoteurs - Grills „Mélior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Mesdames!
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au
Salon de coiffure Robert
spécialiste
PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.86

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENEVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES**

consultez **DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**

NATURAL LE COULTRE S. A.

24, Grand-Quai, GENEVE Tél. 5.12.55

Volailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève

2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.28.79

5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît

se trouve chez

Noverraz

Place Neuve 4 **Potier**

ÉPICERIE FINE

VINS LIQUEURS

KOEGER

34, Boulevard Helvétique

Demandez

le MOUVEMENT FEMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

efficacité. Cette commission a déjà fonctionné pour la collecte des livres en faveur du Village Pestalozzi et en peu de jours, elle put faire un envoi de 297 volumes.

C'est aussi le Centre de liaison qui s'est intéressé à la création de la Conférence scolaire et, grâce à ses ramifications dans tous les milieux de notre population, il a pu réunir rapidement une liste de mères de famille ou d'éducatrices parmi lesquelles le Grand Conseil pourrait éventuellement choisir les membres féminins de cette conférence.

Après les autres rapports administratifs habituels, les délégués à l'Assemblée entendirent quatre brefs exposés sur le problème des vacances pour les travailleuses.

Mme Chapuisat parla de l'œuvre entreprise depuis longtemps déjà par l'Union des Femmes pour procurer des vacances aux mères de famille surmenées. On s'occupe, non seulement d'offrir un séjour de repos, mais encore de procurer aux enfants, que leur mère quitte pour quelques jours, les soins nécessaires.

Mme Arnaudeau donna des détails sur les Maisons de Vacances Coop qui offrent à leurs coopératrices des possibilités de séjour gratuit, selon les cas, ou à des prix abordables.

Mlle Zwahlen, secrétaire de l'Union des payannes relata ses expériences au Camp des payannes, cet hiver, à Aeschi, nous publions son exposé en 2ème page.

Enfin une lettre de Mlle Brenner, secrétaire romande de l'Association pour le service de maison, annonça qu'on s'occupe de prévoir des vacances pour les travailleuses qui vont en journée, ou à l'heure, dans les ménages.

Les solutions apportées ainsi au problème des vacances pour les femmes, solutions émanant de milieux différents et, portant chacun leur marque originale, sont une illustration de l'unité de notre Centre de liaison qui permet aux unes de connaître les efforts des autres et leurs trouvailles adaptées à des cas divers.

Groupement civique genevois

Les cours organisés par ce groupement ont pris fin le 25 mars, au milieu d'une grande affluence. Il est dommage que la foule n'ait pas profité aussi des cours précédents qui tous ont été originaux, vivants, instructifs et il en est qui regrettent, maintenant, que la matière de tant de précieux enseignements n'ait pas été recueillie pour une publication qui serait infiniment utile à consulter. Nous renvoyons la suggestion à qui de droit, si elle n'est pas recevable, tant pis pour les absents ! ils n'avaient qu'à suivre le programme assidûment.

On avait entendu, le 11 mars, M. le juge Barde parler de la *Protection de la famille dans le droit suisse*. Il montra que notre législation est fort libérale comparativement à d'autres et que, notamment, le Code civil a fait de la femme, non une subordonnée, mais une associée de

l'homme dans la vie de chaque jour. Si l'on déplore, cependant, tant de malheureuses situations, tant de ménages désunis, c'est que le droit n'est que la cadre de la famille, les artistes, en l'occurrence les époux, sont chargés d'en composer le tableau, c'est-à-dire d'y placer la pièce de valeur... l'orateur a donc mis l'accent sur la responsabilité des parents.

On fut, en conséquence, un peu déconcerté, d'entendre, le 18 mars, M. le prof. R. Dottrens sur ce sujet : *L'éducation dont la démocratie a besoin*. Avec la compétence qu'on lui connaît dans les questions pédagogiques, il exposa, avec clarté, les buts poursuivis par notre Département de l'Instruction publique et leur programme d'action adéquat. Mais, l'inspiration générale du travail qui s'accomplit ne laisse pas que de nous rendre perplexe : il semble que nos pédagogues, découragés, ou (qui sait ?) encouragés par la carence de beaucoup de parents, sont déterminés à dispenser aux enfants non pas surtout l'instruction, que l'on demande généralement d'un externat, mais avant tout l'éducation. En d'autres termes, la famille est mise au rancart, elle n'est plus que le cadre, et c'est l'Etat, au contraire, qui compose le tableau. Il y a dans une telle décision de principe, matière à réflexion. On n'y songe pas assez, car on a confiance dans l'équipe actuelle, mais supposez un changement d'équipe... on a vu l'événement se produire ailleurs et les conséquences qui ont suivi...

Le 25, M. Olivier Reverdin, correspondant du *Journal de Genève* à Berne, présentait une conférence sur *Politique suisse et Politique étrangère* où il s'attacha à montrer les caractéristiques de notre diplomatie : elle est délicate à conduire, car chaque partie de notre pays s'est développée dans une zone d'influence étrangère différente. Cependant, le rôle que nous avons à jouer dans le concert des nations est, par cela même, utile. Nous ne devons pas nous frapper des critiques et des blâmes qu'on nous prodigue hors de nos frontières, ce serait une preuve de faiblesse. Si nous avons la sagesse de temporiser, comme le Conseil fédéral nous en donne l'exemple, on finit par comprendre, à l'étranger, que notre conduite est justifiée. Grâce à l'existence de nos cantons, notre politique intérieure est à la taille de l'homme ce qui n'est souvent plus le cas dans bien des états trop vastes, c'est un avantage dont nous devons tirer bon profit. Notre politique peut être efficacement soutenue par les actions d'entraide internationale que nous avons entreprises, le peuple suisse s'y est lancé dans un élan de solidarité, il se doit de les poursuivre.

Education sexuelle

Un très nombreux public de mères, d'éducatrices s'est réuni au Lyceum, à Lausanne, pour la séance organisée par le suffrage féminin, sous la présidence de Mlle A. Quinche; Mmes Bridel-Schnetzler et Dr Dolivo y parlèrent, en mères de famille, en spécialistes, de l'éducation sexuelle. On sait que la question est à l'ordre du jour, que le Département vaudois de l'Instruction publique a établi des listes de conférenciers recommandés aux commissions scolaires; Mmes Dolivo et Schnetzler font des conférences dans les classes ménagères et leurs observations, leurs expériences offrent un grand intérêt. Cette expérience prouve que ces conférences dont le principe est discuté, sont utiles; cette activité est approuvée par les mères, et les jeunes filles sont reconnaissantes de cette initiation, de ces renseignements fournis avec tact, franchise et honnêteté.

Mme Bridel-Schnetzler a insisté, en mère de famille, sur l'importance de l'éducation sexuelle; elle fait partie du bagage que l'on doit donner à l'enfant pour affronter les difficultés et les réalités de la vie; pour fonder un foyer heureux, il faut des principes, des connaissances qui doivent être enseignés de bonne heure; dès le plus jeune âge; la mère saisira l'occasion, d'un fait, d'une réflexion, d'une question pour renseigner son enfant; l'enfant réfléchit beaucoup, observe beaucoup, et le tact, la discrétion, la franchise surtout, que mettra sa mère à la renseigner sur les phénomènes les plus simples de la vie, sur la différence des sexes, de la reproduction, lui seront d'un grand secours.

Mme Dolivo a résumé ce qu'elle raconte aux élèves des classes ménagères, dans nos villages et dans nos villes; elles convoquent tout d'abord les mères, s'entretient avec elles, puis s'adresse aux jeunes filles, qui peuvent poser des questions par écrit, anonymement. Ainsi s'établit une atmosphère de confiance dont témoignent ces deux réflexions : une mère se réjouit d'avoir avec sa fille des sujets de conversation; une jeune fille de 15 ans déplore de n'avoir pas été renseignée

deux ans plus tôt. L'enseignement donné par Mme Dolivo, et par d'autres, prouve que l'éducation sexuelle est appréciée, qu'elle rend et rendra de grandes services, qu'elle peut être donnée avec fruit en classe, qu'elle préparera une jeunesse plus saine, plus forte, mieux adaptée aux difficultés de la vie.

S. B.

Les citoyennes

Dans sa séance du 14 mars, le Parti radical lausannois a révisé ses statuts et admis les femmes avec les mêmes droits que les citoyens. Jusqu'ici le groupe des femmes radicales, que préside Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, n'y avait pas le droit de vote, ses membres étant considérées comme des adhérentes et non pas comme des militantes. Désormais, elles pourront y exercer leurs droits et leurs devoirs de citoyennes, sur un plan réduit, mais tout de même intéressant et constituant une excellente préparation à la vie politique.

Bien entendu, des membres du parti se sont élevés contre cette réforme, dont un juriste a relevé les inconvénients ! Où est le preux chevalier qui relève les inconvénients qu'il y a pour les femmes à payer des impôts qu'elles n'ont pas votés et à subir des lois qu'elles n'ont pas contribué à élaborer ?

Ajoutons que dans les partis socialiste et ouvrier populaire suisses, que dans le parti libéral lausannois, les femmes ont les mêmes droits que les citoyens.

S. B.

Service social de justice

Le Service social de justice de Lausanne, assumé par Mme Madeleine Pidoux, a quitté ses locaux des Grandes Roches pour s'installer à la rue Curtat, dans des bureaux mis à sa disposition par la ville de Lausanne. Il poursuit son utile activité, tant auprès des femmes désemparées obligées de comparaître devant un tribunal qu'auprès des femmes après les jugements des tribunaux, par exemple pour faire rentrer les pensions alimentaires que les maris oublient si souvent de payer à leurs ex-femmes et à leurs enfants. C'est ainsi que le Service a recouvré en 1946, une somme de Fr. 20 000; c'est une aide efficace aux divorcées, aux femmes en instance de divorce, aux mères d'enfants illégitimes. Le Service s'occupe aussi avec beaucoup de succès de l'adoption; depuis 1945, il a pu contribuer au placement d'une vingtaine d'enfants en vue d'une future adoption; une dizaine d'adoptions vont se conclure prochainement; une trentaine de dossiers sont à l'étude. Des demandes d'adoption lui parviennent de plusieurs cantons et même de l'étranger; il a plus de demandes d'adoption que d'enfants disponibles. C'est pourquoi il demande à tous ceux que leur travail met en contact avec des enfants sans famille de les lui signaler.

S. B.

Séance d'information pour la création d'assistantes familiales

Information, consultation, discussion, un coup de sonde lancé par la commission d'études composée des représentants de huit associations, d'une présidente et d'une secrétaire, c'est sous cette forme que s'est déroulée la séance du 19 mars à la Salle Centrale à Genève.

La présidente, Mme G. Werner, a exposé avec beaucoup de conviction, de vivacité, et non sans humour, l'histoire de la question, invitant ensuite l'auditoire nombreux à exprimer une opinion, une suggestion, à poser des questions.

L'animation qui dès ce moment régna dans la salle nous semble une preuve certaine de l'intérêt éveillé par le sujet. Tant de personnes étaient impatientes de prendre la parole que, parfois, l'absence d'une sonnette présidentielle se faisait sentir. Evidemment, tout ce qui fut dit n'avait pas une valeur égale, mais de la discussion, dirigée tour à tour par Mmes Werner, présidente, Karmin, secrétaire et surtout par M. le Dr Ferrero, président de la Société genevoise d'utilité publique, sortit un projet qui permettra à la commission de se mettre à l'œuvre avec l'appui des deux listes qu'en fin de séance signèrent d'une part les personnes décidées à soutenir la création d'un Service d'aides familiales — aide non permanente s'entend — de l'autre celles qui seraient prêtes à fonctionner comme aides en cas d'urgence.

Forcée de nous limiter ici à l'essentiel, nous ne saurions passer sous silence les explications données par Mlle Jéquier, ainsi que la lecture d'une lettre de la Croix Rouge de Berne au

CANTON DE VAUD

FREY - WICKY

TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

Pharmacie Morel

2, rue d'Italie - VEVEY

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

Le Portail Blanc

WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

sujet d'un projet analogue mais d'après lequel les assistantes feraient un travail bénévole, ce que n'envisage pas le projet de Genève.

Recrutement des aides, obligations des employeurs et des employées, financement du Service — tels furent les principaux points qui nourrirent la longue discussion de la soirée.

M.-L. P.

Les Unions de Femmes

L'Union des femmes de Moudon, qui s'était mise en veilleuse, a décidé, le 21 mars, de prendre une activité normale; elle a composé son comité de Mmes Berdoz, présidente, toujours prête à rendre service, Werlen, vice-présidente, Beutler, Rossmann et Fornerod.

L'Union des femmes de Moudon, qui a eu une belle activité, se doit de jouer de nouveau un rôle utile.

Union des Femmes (Genève)

Le *Mouvement Féministe* n'a pas rendu compte de la séance du 8 mars, mais nous espérons pouvoir publier la brève causerie de Madame Fatio-Naville sur «Mme Pieczynska», ainsi nos lectrices ne perdront rien pour attendre.

Journées de Montreux

26-30 avril 1947, à l'Hôtel Helvétie

Samedi 26 avril : soir, Dîner d'accueil, prise de contact, constitution des groupes d'étude : Questions *ménagères, éducatives, politiques*.

Dimanche 27 : Cultes publics

11 h. «La vie politique de la femme française» par Mme Lucile Tynaire, avocate

15 h. Causerie sur ses expériences vécues pendant la guerre par Mme le Dr. Christine Bader (Hollande).

17 h. Questions politiques par Mlle Quinche, avocate, Lausanne.

Lundi 28 : 10 h. Sujet d'éducation par Mme Collet, membre du haut comité de la population (française).

11 h. «L'enfant déraciné» par Mme Marg. Loosli Dr Phil. Genève.

14 h. à 16 h. Visite du château de Chillon.

17 h. Questions politiques par Mlle Antoinette Quinche, avocate, Lausanne.

Mardi 29 : 10 h. Protection de l'enfance par Mme le Dr. Christine Bader (Hollande).

14 h. Visite de la Pouponnière Nestlé.

17 h. «Psychologie affective et éducation» par Mme Jeanne Rossier, psychologue, Genève.

Mercredi 30 : 10 h. «L'enfance déficiente» par Mme Georgette Barbizet, Paris.

11 h. Causerie sur la réorganisation de l'éducation en France, par Mlle Chauvin, professeur.

17 h. Clôture et discours de Mme Jeannet-Nicolet présidente de l'All. des Soc. Fém. suisses.

Des groupes d'études sont prévus pour les participantes au congrès.

(Un programme plus complet paraîtra dans notre numéro du 19 avril).

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

*adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

